

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 7 JUIN 2021

### QUESTIONS DES COOPÉRATEURS & RÉPONSES DU C.A.

Le présent document contient les questions des coopérateurs reçues avant le 1er juin ainsi que les réponses du Conseil d'Administration.

Les questions sont mentionnées dans l'ordre de réception de celles-ci.  
Ce document est envoyé à tous les coopérateurs le 2 juin 2021.

#### Questions reçues et réponses :

##### 1/ Coopérateur 1

###### Question 1 du coopérateur :

Petite question à la lecture du bilan carbone (page 15): est-il recommandé d'investir dans un projet qui va générer 967.000 Tonnes CO2 équivalent sur 30 ans?  
Pour rappel, les émissions de GES de la RW sont de l'ordre de 31 Mios Tonnes CO2 eq (base 2018).  
Le projet Solidaris émettrait sur 30 ans, 3% des émissions annuelles de la RW (31 Millions/0,9Mios T)??  
N'est-ce pas étonnant??

Si je comprends bien, la proposition consiste à investir 624k€ pour émettre 967.000Tonnes eq CO2 sur le durée de vie financière du projet, soit 1,54€/T eq CO2...  
La coopérative de financement s'appelle bien Emissions Zéro?

N'y a -t-il une erreur quelque part?  
Y a-t-il d'autres erreurs?

###### Réponse du C.A. d'Émissions Zéro :

Il y a effectivement une erreur dans le tableau issu du cahier des charges (le calcul des émissions est généré automatiquement par la feuille de calcul fournie par le PA). Il faut lire 967 000 kg de CO2, soit 967 tonnes sur 30 ans, soit 32 tonnes par an. A comparer aux 461 tonnes de CO2 émises actuellement par le chauffage fuel, cela fait une économie de 93% de CO2. Nous éviterons les émissions CO2 de 180 habitants !

##### 2/ Coopérateur 1

###### Question 2 du coopérateur :

L'approvisionnement biocombustible semble détaillée en termes "végétal".  
La distance d'approvisionnement est de 72 km/trajet.  
N'y-a-t'il un risque d'approvisionnement frontalier? Proximité de la France et plan "bois énergie" en France?

S'agit-il d'un A/R ou d'un simple aller?

La durée du projet est de 12 ans et la viabilité repose à 100% sur l'approvisionnement biocombustible.

Sur 12 ans, pas de variation du prix du biocombustibles? Je ne vois pas dans le document un prix ou une référence prix pour le biocombustible ?

#### **Réponse du C.A. d'Émissions Zéro :**

Il est prévu que le bois provienne d'une plate-forme développée en partenariat entre Manupal (Entreprise de Travail Adapté à Achène), le BEP et Coopeos. La matière première est la fraction "bois" collectée dans les parcs à containers de la province de Namur. Une convention établie entre les partenaires garantit un approvisionnement et un prix pour Coopeos.

La distance entre la plate-forme et la maison de repos est de 72 km.

L'approvisionnement est pris en charge par Coopeos qui facture en fonction de l'énergie consommée.

L'évolution du prix du bois n'a donc pas d'impact sur les finances de EZ.

Le contrat est établi pour 15 ans.

### **3/ Coopérateur 1**

#### **Question 3 du coopérateur :**

Le taux de 2,5% est équivalent au taux bancaire.

La marge de manœuvre n'est pas énorme par rapport à l'IRR de 4,88% (page 18).

Sur cette page, il n'y a pas de compte de résultats, seul un tableau de trésorerie?

Cela aurait permis de mesurer l'impact de l'approvisionnement biocombustible, sur la rentabilité, la viabilité du projet.

Comment sont intégrés les facteurs d'incertitude, les futures amplitudes en degrés/jour?

#### **Réponse du C.A. d'Émissions Zéro :**

EZ n'intervient que pour la partie investissement et la sensibilisation.

La rentabilité du projet pour EZ est indépendante de la fourniture du bois ou des degrés jours.

Le principal risque pour EZ est que l'installation soit en panne sur de longues durées et que le client ne rembourse pas l'investissement. Sur ce point, Coopeos nous a complètement rassurés : ils ne travaillent qu'avec du matériel de grande qualité (en l'occurrence ce seront des chaudières autrichiennes Froling).

Nous avons été convaincus par la qualité de leurs réalisations . De plus, ils se sont associés à un chauffagiste industriel situé à 15km de la maison de repos qui pourra intervenir rapidement si nécessaire.

### **4/ Coopérateur 2**

#### **Question 1 du coopérateur :**

Est-ce que les 40.000 euros environ de «fonds propres» proviennent de la réserve indisponible? Si oui ne faut-il pas demander l'autorisation à l'AG pour en disposer, éventuellement dans la même question (soumise au vote) ?

#### **Réponse du C.A. d'Émissions Zéro :**

Non, par défaut cela ne provient pas de la réserve. Les fonds propres (capitaux) sont toujours utilisés au départ. L'affectation se fait a posteriori lors de l'AG suivante si l'AG vote effectivement cette affectation.

Si l'AG vote contre l'affectation, alors cela reste ainsi sinon l'opération est alors bilamment déplacée.

## 5/ Coopérateur 2

### Question 2 du coopérateur :

Avec la forte augmentation actuelle du prix du bois, ne peut-on craindre une augmentation dans l'avenir des prix des plaquettes et pellets qui servent de combustible aux chaudières ? Ne serait-ce pas prudent de prévoir un contrat pluri-annuel ?

### Réponse du C.A. d'Émissions Zéro :

L'approvisionnement est pris en charge par Coopeos qui facture en fonction de l'énergie consommée. L'évolution du prix du bois n'a donc pas d'impact sur les finances de EZ.

Par ailleurs, il est prévu que le bois provienne d'une plate-forme développée en partenariat entre Manupal (Entreprise de Travail Adapté à Achêne), le BEP et Coopeos. La matière première est la fraction "bois" collectée dans les parcs à conteneurs de la province de Namur. Une convention établie entre les partenaires garantit un approvisionnement et un prix pour Coopeos.

Quant au contrat pluriannuel, l'appel d'offre ne laissait pas le choix... Les marchés publics ne permettent pas de négocier.

## 6/ Coopérateur 3

### Question 1 du coopérateur :

Je suis surprise de la consommation de mazout actuelle sur site qui me paraît élevée. Je suppose que c'est notamment lié à l'isolation des bâtiments ? Avez-vous pris cela en compte et avez-vous proposé de revoir (si besoin) l'isolation de telle sorte à réduire les consommations d'énergie avant tout et à réduire aussi l'investissement (puisque chaudière plus petite nécessaire) ?

### Réponse du C.A. d'Émissions Zéro :

Le marché public concerne uniquement le changement de production d'énergie et le passage du fuel au bois. Nous n'avons pas la maîtrise sur l'isolation.

L'impact environnemental du changement de mode de production sera déterminant puisqu'en remplaçant le fuel par du bois, on substitue l'équivalent des émissions CO2 de 180 habitants !

Nous remplaçons également la régulation du chauffage et pendant 15 ans, nous veillerons à une utilisation optimale du chauffage. Nous estimons que nous réduirons la consommation en énergie primaire de 20 à 30%.

Par ailleurs, un programme de sensibilisation accompagne le projet. Il a notamment comme ambition de sensibiliser aux économies d'énergie.

Par ailleurs, Solidaris mène conjointement des travaux d'efficacité énergétique. Des travaux de remplacement et d'optimisation de la ventilation sont mis en place. Nous avons également entendu parler d'isolation des toitures.

Un cercle vertueux est mis en place.

Dans une maison de repos et de soins, il est fatal que la consommation d'énergie soit élevée. Il faut savoir que les personnes âgées perdent peu à peu leur capacité de résister aux températures fraîches. Il n'est pas rare d'avoir une température qui approche de 25°C dans les bâtiments qui les abritent. Au-delà de la température de confort qui est de 19°C, on considère que chaque degré supplémentaire entraîne une augmentation de 7% de la consommation d'énergie.

## 7/ Coopérateur 4

### Question 1 du coopérateur :

- Êtes-vous certains que pendant 15 ans votre assurance incendie n'augmentera pas ?
- Avez-vous chiffré toutes les dépenses de publicité pour ce projet et son financement ?
- Si le financement n'est pas complet, quelle banque et à quel taux pour le surplus ?

### Réponse du C.A. d'Émissions Zéro :

- Une simulation a été faite en considérant une augmentation de 2% par an sur l'assurance incendie et les frais de gestion. Cela n'affecte pas drastiquement la rentabilité du projet : 3k€ sur le bénéfice total du projet, soit 0,5% sur le rendement annuel du capital.
- Le budget de 3.500€ pour les actions de sensibilisation a été estimé au mieux au regard des expériences Coopeos précédentes.
- Cela sera à confirmer en fonction du montant du surplus. Des solutions se présenteraient avec Belfius ou Triodos à du 2,5%.

## 8/ Coopérateur 5

### Question 1 du coopérateur :

On parle de chaufferie Biomasse mais de chaudière à bois et autres combustibles ... je ne comprends pas trop

### Réponse du C.A. d'Émissions Zéro :

La chaudière sera bien alimentée par des plaquettes de bois mais elle est "polycombustible" et peut accepter des pellets et du miscanthus

## 9/ Coopérateur 5

### Question 2 du coopérateur :

Quelle est la fiabilité de ce type d'installation ( déjà un return ) et la durée de vie espérée possible ou probable ?

### Réponse du C.A. d'Émissions Zéro :

Nous avons opté pour des chaudières autrichiennes de marque Froling. Top 3 des chaudières.

La durée de vie attendue est de 30 ans.

## 10/ Coopérateur 5

### Question 3 du coopérateur :

Question que j'avoue assez délicate :

Lors d'un remplacement de chaufferie ( dans une copropriété par exemple) il est intéressant d'avoir un bâtiment bien isolé et de pouvoir se contenter dès lors d'une petite chaudière.

C'est aussi et de loin la meilleure alternative pour la planète et dans laquelle devrait s'inscrire EZ.

Par contre, comme investisseurs notamment privés et pour la rentabilité du projet, il y a tout intérêt à équiper une passoire énergétique.

Quelle est la situation concernant ce projet et dès lors la réflexion/ positionnement d'EZ à s'y engager ou pas ?

#### **Réponse du C.A. d'Émissions Zéro :**

Tout à fait d'accord. Ce n'est pas parce que l'énergie est renouvelable qu'il faut la gaspiller. La meilleure énergie est celle que l'on ne consomme pas ...

Pour le projet de Solidaris, le marché public concerne uniquement le changement de production d'énergie et le passage du fuel au bois. Nous n'avons pas la maîtrise sur l'isolation.

L'impact environnemental du changement de mode de production sera déterminant puisqu'en remplaçant le fuel par du bois, on substitue l'équivalent des émissions CO2 de 180 habitants !

Nous remplaçons également la régulation du chauffage et pendant 15 ans nous veillerons à une utilisation optimale du chauffage. Nous estimons que nous réduirons la consommation en énergie primaire de 20 à 30%.

Par ailleurs, un programme de sensibilisation accompagne le projet. Il a notamment comme ambition de sensibiliser aux économies d'énergie.

Finalement, Solidaris mène conjointement des travaux d'efficacité énergétique. Des travaux de remplacement et d'optimisation de la ventilation sont mis en place. Nous avons également entendu parlé d'isolation des toitures.

Un cercle vertueux est mis en place.

**Namur, le 1er juin 2021**